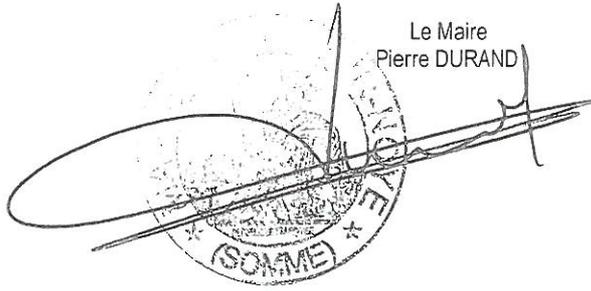
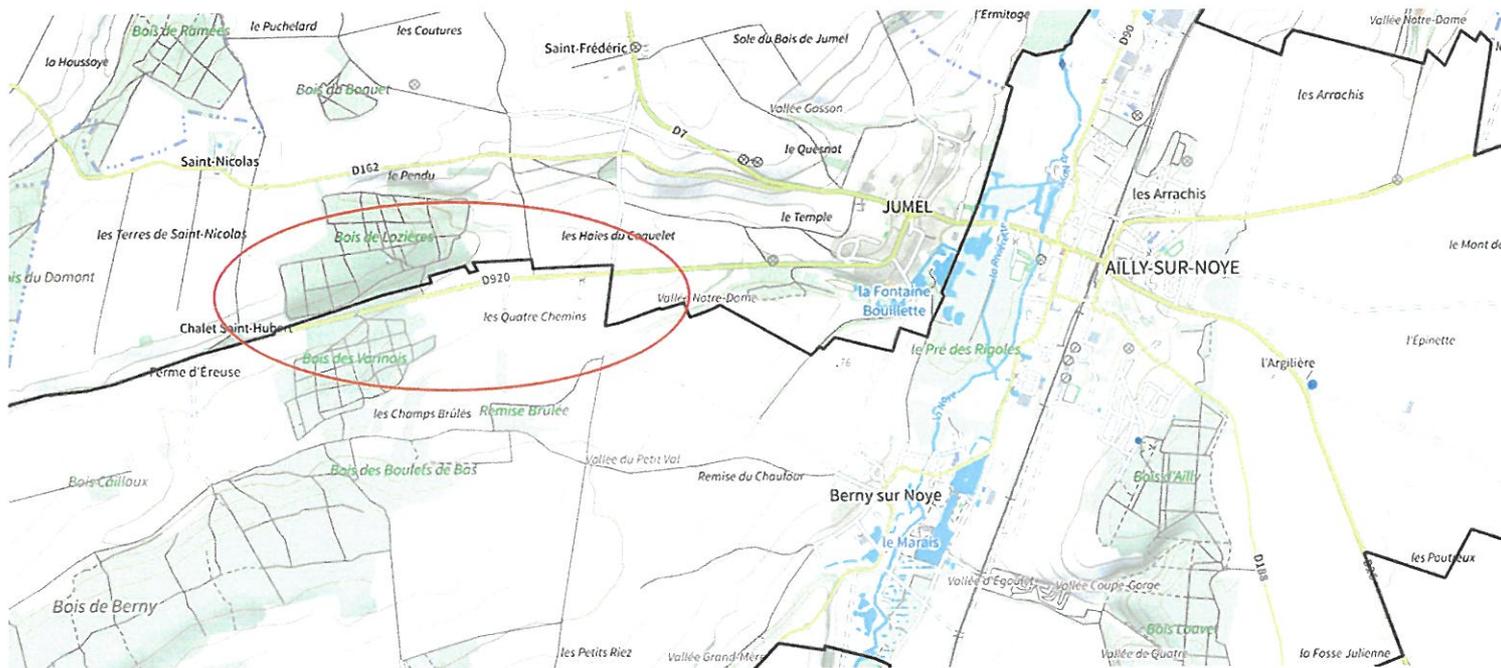


Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 28 février 2024
Extrait du registre des délibérations

n°2024-02-28-04

Date de la convocation 21/02/2024	<p>L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit février à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p> <p>Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corrinne ROSE, Gérard LEROY, Sonia DOUAY, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT, Patrick BERMOND, Edith DELBEY, Vincent DAINE</p> <p>Étaient représentés : Anne-Marie LATEUR par Maryse-Corrinne ROSE, Christine BOURDELLE-PATRICE par Pierre DURAND</p> <p>Étaient absentes excusées : Marie-Hélène MARCEL</p> <p>Étaient absents non excusés : Marylène FRANZ, Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO</p> <p>Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.</p>
Convoqués : 23 Présents : 15 Représentés : 2 Absents : 6	<p>Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du déploiement de la fibre optique et par délibération du 29 septembre 2021, le conseil municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies et lieux-dits de la commune, et autorisé l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre.</p> <p>Suite au travail d'adressage réalisé, il convient de nommer des voiries communales.</p> <p>Il est proposé de nommer les voiries comme présenté en annexe.</p>
OBJET :	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir délibéré à l'unanimité,</p> <p>Décide :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'adopter les dénominations de voiries suivantes :<ul style="list-style-type: none">→ Route Départementale 920 ;→ Lieu-dit « la ferme des Vœux » ;→ Lieu-dit « la ferme du Gripel » ;→ Ruelle du Pont à Berbis.-D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à l'aboutissement de ce dossier.
Patrimoine -	<p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents</p> <p>Pour copie conforme</p>
Dénomination de voiries communales	<p>Le secrétaire de séance Jean-Noël LECOINTE</p>  <p>Le Maire Pierre DURAND</p> 

Route Départementale 920



Envoyé en préfecture le 05/03/2024

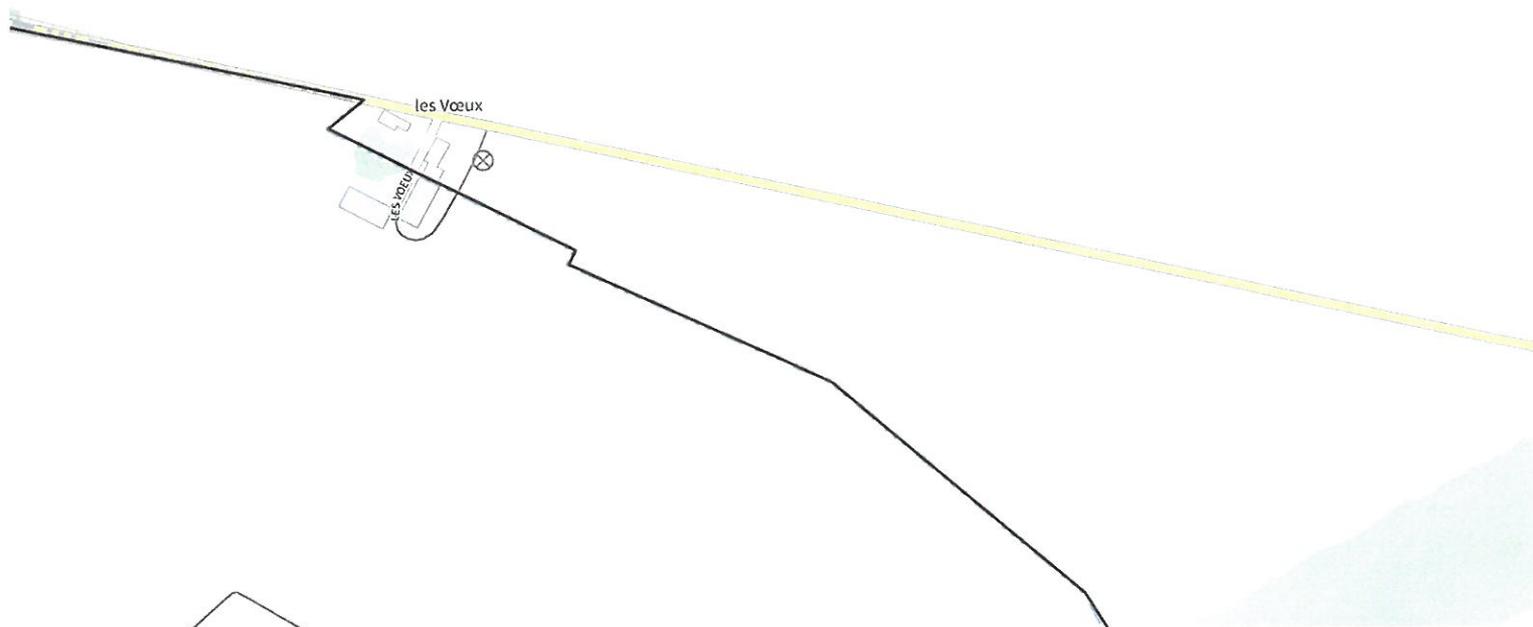
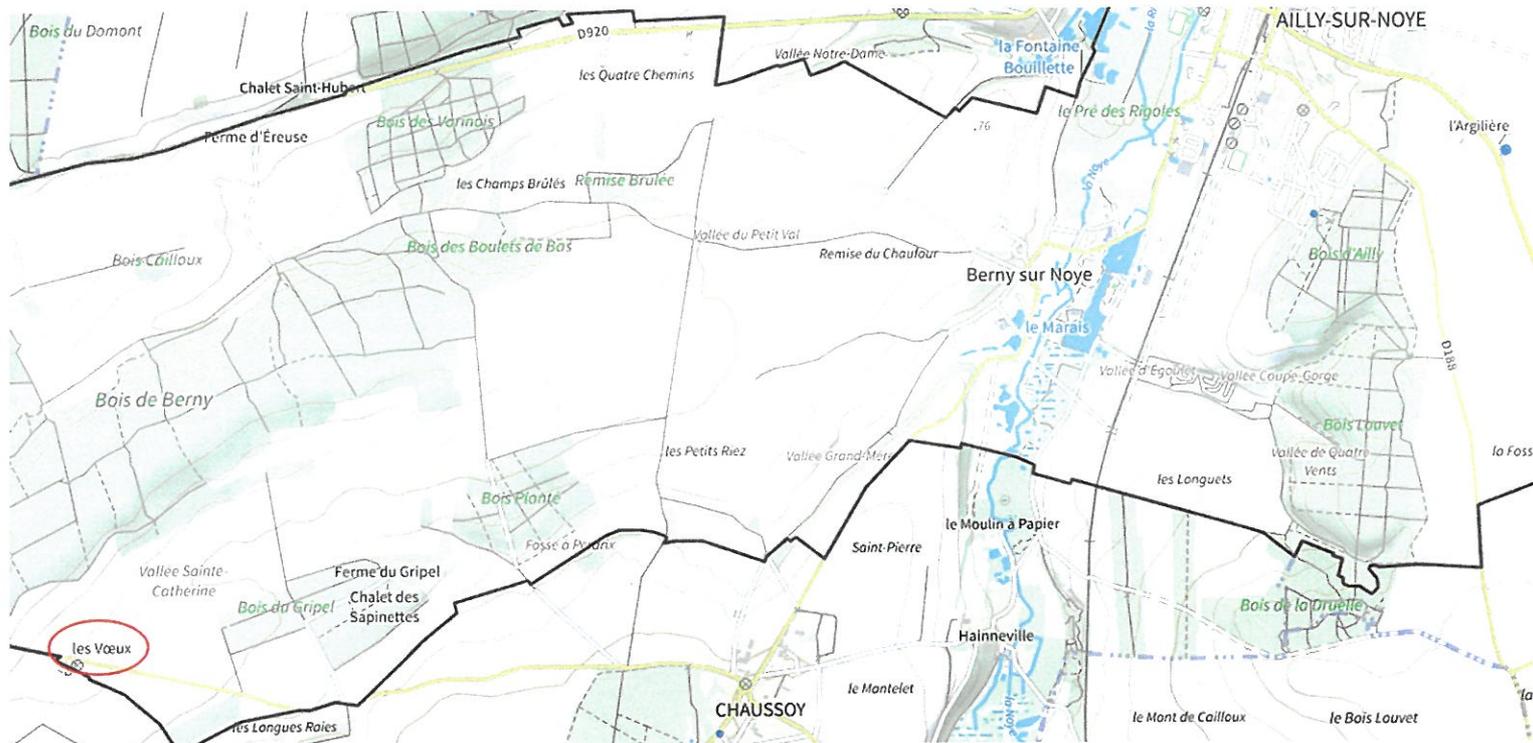
Reçu en préfecture le 05/03/2024

Publié le

ID : 080-21800099-20240228-2024022804-DE



Ferme des vœux



Ruelle du Pont à Brebis

